

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-118 du 7 juillet 2010 portant nomination au groupe de travail « bon usage des aminosides administrés par voie injectable » de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM1030592S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60, et D. 5321-7 et suivants ;
Vu le code de la sécurité sociale et notamment l'article L. 162-12-15 ;
Vu la décision DG n° 2010-117 du 4 juin 2010 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du groupe de travail « bon usage des aminosides administrés par voie injectable »,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe de travail « bon usage des aminosides administrés par voie injectable » les personnes dont les noms suivent :

M. AUJARD (Yannick).
M. BEDOS (Jean-Pierre).
M. BERNARD (Louis).
M. BINGEN (Édouard).
M. BRUNEEL (Fabrice).
M. CAVALLO (Jean-Didier).
M. CHIDIAC (Christian).
M. COHEN (Robert).
M. DUVAL (Xavier).
M. GAUZIT (Rémi).
M. GAVAZZI (Gaëtan).
M. GUERY (Benoît).
M. LEPAPE (Alain).
M. PEAN (Yves).
M. PETITJEAN (Olivier).
Mme RAYMOND (Josette).
Mme RIBAUD (Patricia).
M. STAHL (Jean-Paul).
M. STRADY (Christophe).

Article 2

M. GAUZIT (Rémi) est nommé président du groupe de travail.

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 7 juillet 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT